

THUIN

Les travaux de la chapelle d'Hourpes débuteront en 2021 !

C'est un dossier qui est lancé par la Ville de Thuin depuis 2012 qui passe une étape aujourd'hui : le réaménagement de la chapelle d'Hourpes en maison de village. Lors du dernier conseil communal de Thuin, la bourgmestre, Marie-Ève Van Laethem a annoncé la nouvelle : un avenant a été signé par la Région wallonne et permettra donc à un projet PCDR (Plan Communal de Développement Rural) de se concrétiser.

Ce projet, c'est le réaménagement de la chapelle d'Hourpes en maison de village. « Ce dossier date en fait de 2012 », explique la bourgmestre. « Nous avons proposé une liste de projets dans le cadre du PCDR et la

chapelle d'Hourpes était la première sur cette liste. Je me souviens, bien avant 2012, nous avons organisé des réunions de quartier, des consultations avec la population pour établir cette liste. »

Qu'est ce qui a bloqué, alors ? La bourgmestre explique qu'initialement, le projet consistait au rachat et à l'aménagement de la chapelle. « L'achat a été fait en juin 2014, pour 30.000 €. La chapelle appartenait auparavant au doyenné. Après cet achat, nous avons évalué les travaux de réaménagement à effectuer à l'intérieur pour un montant de 24.000 €. » Seulement, après une inspection plus fine des lieux, la Ville s'est ren-

du compte que ces travaux étaient bien plus conséquents. « Il faut refaire la toiture, changer le compteur, remettre l'électricité aux normes, installer des faux plafonds... bref, les 24.000 € se sont transformés en 119.000 € ! »

FEU VERT

Un coût bien différent et la Ville avait donc besoin de faire signer un avenant à la convention-exécution inscrite dans le PCDR de 2012 pour l'octroi des subsides wallons. Subsides qui, par conséquent, représenteraient une somme bien plus importante, vu le surplus. « Le 4 décembre dernier, nous avons reçu cet avenant signé et donc, le

feu vert pour lancer les travaux. » Au total, cela représente un subside d'un peu plus de 77.000 € sur les 119.000 € de travaux prévus. Ceux-ci ont été inscrits au budget 2021 et débiteront donc très prochainement.

« C'est une très bonne nouvelle », continue la bourgmestre. « Il y avait une raison pour laquelle nous avons placé ce projet en premier sur la liste des projets PCDR de la Ville de Thuin : Hourpes est un petit hameau isolé et cette chapelle est l'endroit idéal pour que les habitants puissent se réunir. Cela colle à notre volonté de dynamiser les quartiers, de créer un lien social. »

M.PZA.



La Nouvelle Gazette - Charleroi 28/12/2020, pages 8 & 9

Tous droits réservés. Réutilisation et reproduction uniquement avec l'autorisation de l'éditeur de La Nouvelle Gazette - Charleroi

